

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2026-060

OBJET :

*OTVA – Désignation des membres du
Comité de Direction*

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 17 avril 2026

Présents :

Mmes THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine
MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, VINET Philippe, CHALENCON William, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérard

Résultat du vote :

votants :30
pour :30
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à Mme THORENS Valérie,
- par M. TAVERNIER Alexis à Mme JAUD Emilie,
- par M. MUDRY Benoît à M. VINET Philippe,
- par Mme TRABICHET Yannick à M. MEYNET Frédéric,
- par M. VUATTOUX Rémy à M. FROSSARD Nicolas

Monsieur MORAND Yann a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire de la nécessité de désigner les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- désigne comme suit les membres du comité de direction de l'OTVA :
 - membres élus :
 - William CHALENÇON
 - Jean-Claude DENNÉ
 - Yann MORAND
 - Mickaël BAUD
 - Jean-François MUFFAT
 - Jean-Claude MORAND
 - Jean-François MENOUD
 - Karine LUCHINI
 - Maryse GRENAT
 - Philippe BAUD
 - Benoît MUDRY
 - membres socioprofessionnels :
 - Cyrille GALLAY
 - Sophie COTTET
 - Richard BRAIZE
 - Marie-Thérèse BAUD
 - David PIGET
 - Guillaume RINEAU
 - Jean-Marc MUFFAT
 - Maud BAUD
 - Joylita PELÉ
 - Léo DUTRUEL

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

